

## Annonce de partenariat

Cette annonce vaut pour la communauté de vie assimilable au mariage entre la personne assurée et son/sa partenaire.

Employeur	
Entreprise	N° d'employeur

La personne assurée	
Nom	Prénom
Date de naissance	N° AVS
Rue/N°	NPA/Localité
Sexe <input type="checkbox"/> féminin <input type="checkbox"/> masculin	
Etat civil:	
<input type="checkbox"/> célibataire <input type="checkbox"/> divorcé/e <input type="checkbox"/> veuf/veufe	

Partenaire désigné(e) en tant que bénéficiaire	
Nom	Prénom
Date de naissance	N° AVS
Rue/N°	NPA/Localité
Ménage commun depuis (mois/année)	
Sexe <input type="checkbox"/> féminin <input type="checkbox"/> masculin	
Etat civil:	
<input type="checkbox"/> célibataire <input type="checkbox"/> divorcé/e <input type="checkbox"/> veuf/veufe	

La personne assurée doit avoir remis de son vivant le formulaire «Annonce de partenariat» requis par la Previs et avant le droit à une éventuelle rente de vieillesse. Une notification écrite doit être envoyée à la Previs dès lors que la personne bénéficiaire ne doit plus être considérée comme telle. En cas de dissolution d'un partenariat, le droit à une future rente de partenaire s'éteint.

**Si la personne assurée change d'employeur, mais reste assurée auprès de la Previs par le biais de son nouvel employeur, une nouvelle «annonce de partenariat» doit être envoyée.**

Déterminant pour le droit aux prestations est la situation effective au moment du décès et non à la signature du formulaire.

Par leur signature, les deux personnes confirment qu'elles ont pris connaissance des dispositions réglementaires et qu'elles ont rempli le formulaire de manière complète et conforme à la vérité.

Lieu	Signature de la personne assurée
Date	Signature du/de la partenaire

**Documents nécessaires:**

- Copie d'une pièce d'identité officielle en cours de validité,  
telle que carte d'identité ou passeport des deux personnes

Previs Vorsorge  
Brückfeldstrasse 16  
Postfach  
CH-3001 Bern

Previs Vorsorge  
Brückfeldstrasse 16  
Postfach  
CH-3001 Bern